



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Anteuil, le 28 avril 2023

Modalités de mise à disposition du Document d'enregistrement universel 2022

DELFINGEN (Euronext Paris, ISIN code : FR0000054132), équipementier automobile mondial, leader dans les solutions de protection des réseaux embarqués et les tubes pour transfert de fluides, annonce que son Document d'Enregistrement Universel 2022 a été déposé le 28 avril 2023 auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sous le numéro D.23-0373.

Les éléments suivants sont intégrés au Document d'Enregistrement Universel :

- le rapport financier annuel 2022 ;
- le rapport du Président du Conseil d'administration ;
- l'information relative aux honoraires des contrôleurs légaux des comptes ;
- le descriptif du programme de rachat d'actions.

Il peut être consulté sur le site internet de la société à l'adresse : www.delfingen.com, rubrique Finance > Publications > Document d'Enregistrement Universel

A propos de Delfingen (www.delfingen.com)

Delfingen est un équipementier automobile, leader mondial dans les solutions de protection des réseaux embarqués et les tubes pour transfert de fluides, sur les marchés de la mobilité et de l'industrie.

Entreprise familiale, avec plus de 70 ans d'histoire, le Groupe compte 3 800 collaborateurs et rayonne à travers le monde, au plus près de ses clients, fort de ses 40 implantations dans 21 pays sur 4 continents : Amériques, Europe, Afrique et Asie.

Delfingen s'inscrit au cœur des nouveaux enjeux de la mobilité d'aujourd'hui et de demain : électrification, connectivité, conduite autonome, sécurité et exigences environnementales.

Delfingen est coté sur le marché Euronext Growth Paris (FR0000054132 - ALDEL) et est membre de l'association MiddleNext.

DELFINGEN

Christophe Clerc
Vice-Président Exécutif - Finances
cclerc@delfingen.com
T : +33 (0)1 81 70 37 00

ACTIFIN

Relations investisseurs
Lucie Morlot
lucie.morlot@actifin.fr
T. +33 (0)1 56 88 11 14

ACTIFIN

Relations Presse
Isabelle Dray
idray@actifin.fr
T. +33 (0)1 56 88 11 29
